

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 27 JUIN 2017

La séance est ouverte à 18h10 en présence de :

Enseignants : Mmes Porteneuve, Ferrandez, Badrouillard, Mucci, Reynard, Bianchéri, Roux, Payet et Wachowiak, Mr Nizou.

Mmes Poyet et Gramail sont excusées, ainsi que Mr Vincenti.

Représentants mairie : Mmes Barnouin, Djihanian, Mr Raffaelli

APE : Mmes Fileccia, Delage, Meroux, Filliol, Baldini, Chapron, Freydier-Pineau, Brunier, Hervéou, Tchich, Albert, Girard, Sanchez, Mr Aracic

CCAS : Mme Bonniel

Mme Porteneuve ouvre la séance en rappelant l'ordre du jour, à savoir :

- 1) Effectif prévisionnel des enseignants
- 2) Effectif prévisionnel des élèves
- 3) Bilan de l'aide du CCAS
- 4) Bilan de l'aide personnalisée
- 5) Bilan de l'aide aux leçons
- 6) Fonctionnement et bilan des ateliers mairie
- 7) Projets de classe
- 8) Travaux mairie
- 9) Rythmes scolaires
- 10) Question des parents

1) Effectif prévisionnel des enseignants

L'équipe reste stable à l'exception de Mmes Poyet et Reynard qui nous quittent à la fin de l'année. Nous n'avons à ce jour pas d'infos sur les personnels nommés sur leur mi-temps respectifs. Il est possible que Mme Barbier ne soit pas présente à la rentrée, dans ce cas, la direction sera assurée par un des membres de l'équipe, autre que Mme Porteneuve.

Le poste de Mme Dutertre, actuellement toujours en congé maladie, sera également pourvu si celle-ci devait ne pas être présente à la rentrée. Les parents expriment leur souhait de voir Mr Nizou maintenu sur son remplacement.

Nous aurons toujours 11 classes.

2) Effectif prévisionnel enfants

Nous attendons à ce jour 254 enfants répartis comme suit :

56 CP, 43 CE1, 55 CE2, 58 CM1, 42 CM2.

3) Bilan du CCAS

Les séances ont lieu les lundis et mardis, durent 1h. La plupart des enfants viennent très volontiers et sont attachés à leur « mamie ». Cette année, les bénévoles ont accueilli des enfants de tous les niveaux, y compris des CP. Cela s'est très bien passé, même si, pour certains, peu de progrès ont été constatés. Le bilan reste positif en terme de rapport humain et rapport à l'école.

15 élèves ont été concernés par ce dispositif : 6 CP, 2 CE1, 4 CE2, 1 CM1, 2 CM2.

Il serait souhaitable de continuer avec les CP, en réfléchissant peut-être à d'autres types d'activités proposées. Tous les bénévoles sont prêts à poursuivre leur action l'année prochaine. Un très grand merci à elles.

Mme Bonniel demande à ce que nous soyons plus attentives à les prévenir lorsque l'enfant dont elles s'occupent est absent.

4) Bilan de l'APC

Il se faisait cette année en une seule séance d'une heure, le mercredi après la classe. 78 enfants en ont bénéficié, ce qui représente 1/3 de l'effectif. Le créneau d'une heure convient à peu près à tout le monde. Nous n'y constatons pas d'absentéisme marqué, sauf lorsque l'horaire est incompatible avec une activité extra-scolaire.

5) Bilan de l'aide aux leçons

Le dispositif concerne 30% de nos élèves. Les séances durent une heure et ont lieu tous les soirs. Elles sont encadrées par 7 enseignantes aidées de bénévoles. Un grand merci à eux. Les groupes comptent en moyenne 13 élèves, de tous niveaux. La mixité s'avère bénéfique. Nous rappelons que la mission de l'aide aux leçons n'est pas de faire du soutien scolaire. Les parents peuvent demander à être reçus par l'enseignant en charge de leur enfant sur ce dispositif.

6) Bilan des ateliers mairie

Nous avons constaté des problèmes liés à l'emploi du temps ou à la motivation par rapport à l'activité dans laquelle les enfants sont inscrits.

La mairie rappelle que cette année, les parents ont eu le choix entre « ateliers » ou « pas ateliers », sans précision de contenu, ce qui explique le flottement au niveau de la motivation. Si nous devons garder les mêmes horaires l'année prochaine, la mairie précise bien qu'il n'y aurait plus d'ateliers mais seulement une garderie dans la cour., sauf si des parents bénévoles de l'APE se proposaient d'encadrer des ateliers.

La mairie profite que l'on aborde ce sujet pour préciser que sa préférence quant aux rythmes scolaires va à un semainier sur 4 jours.

Mme Barnouin, directrice du centre aéré, précise que l'accueil du mercredi matin est à l'étude mais attend le vote sur les rythmes pour être confirmé.

La directrice fait un point sur l'absentéisme très marqué des mois de mai et de juin. Nous avons noté énormément de « ponts prolongés », beaucoup de lundis matin et de vendredi après-midi vaqués pour motif de convenance personnelle ou de raison familiale.

La directrice rappelle le devoir de scolarité et précise que l'école doit faire un relevé mensuel des absences injustifiées (au-delà de 4 demi-journées par mois) des enfants, relevé transmis à l'IA. Les parents avancent comme explication possible les fortes chaleurs de ces dernières semaines.

7) Bilan des projets de classe

° CP Mme Roux :

Piscine dernier trimestre avec la classe de Mme Wachowiak. Cele s'est bien passé malgré quelques petits problèmes de vestiaires. Les enseignantes regrettent que le projet Lola n'ait pu être reconduit.

Accueil des Grandes Sections sur 2 vendredi matin : les 16 et 23 juin. Les maternelles ont mangé à la cantine du primaire le 16 juin.

Projet Alice : journée à Aix le 31/03/2017, spectacle au GTP + matinée à la maison de quartier de la Mareschale + travail en Arts Plastiques avec Les Ornicarinks qui a débouché sur une exposition à la bibliothèque. Le vernissage a eu lieu le 13/06.

Projet Loubatas : Petits ruisseaux et Grandes rivières Ce projet a couru sur toute l'année et s'est clôturé par une journée au Loubatas, le 08/06. Projet financé par Durance Granulat.

° CP Mme Wachowiak :

Piscine, accueil des GS et Alice

Sortie à Piolenc : journée très agréable au Cirque Alexis Gruss.

Lecture aux GS : Les CP se sont rendus à la maternelle pour y lire des albums aux petits.

° CE1 Mme Poyet/Mr Vincenti

Projet Ste Victoire : Etude de la flore et de la faune. Les gardes du Grand Site sont venus 3 fois dans la classe. Une sortie sur le site a eu lieu le 16/06. Observation de papillons. Les gardes se sont montrés très compétents.

° CE1 Mme Porteneuve :

Projet LSF : 2 axes : rencontre à 4 classes dont une ULIS de malentendants de Pont de l'Arc. Correspondance + jeux en petits groupes en LSF. Les enfants étaient d'âge variés(du CE1 au CM2). La rencontre a eu lieu dans la colline, dans le calme et une très bonne ambiance.

Elaboration d'un conte à 4 « voix », chaque classe signant une partie de l'histoire et chaque classe écrivant ce qu'elle pense avoir compris de la vidéo signée. Ce travail a débouché sur 4 histoires différentes.

De plus, les enfants ont travaillé sur le texte théâtral cette année, et ont mis en scène les pièces étudiées. Elles seront présentées ,en LSF et en français, aux parents et aux enfants de l'école le 4/07.

Accueil des GS

Poterie : modelage d'oiseaux et de bijoux en argile.

°CE1/CE2 Mme Payet :

Arles :sortie du 08/06, visite de monuments et de musée.

Rencontre avec un auteur :Raphaëlle Frier, le 31/05. Les enfants ont travaillé sur son livre « Tu serais une huître ».

Théâtre : le 26/06 a été présentée une pièce intitulée « La fin du monde n'aura pas lieu en 2017 », devant les classes et les parents.

° CE2 Mme Mucci :

Arles

Rencontre avec un auteur : M. Brunet, le 22/06.Les enfants se sont vus offrir un livre par la Métropole Aix-Marseille-Provence.

Rencontre pétanque avec le 3è âge a été annulée.

° CE2 Mr Nizou :

Projet Loubatas, rencontre avec R.Frier, Projet Ste Victoire

° CM1 Mme Bianchéri :

Visite ITER :autour du thème de la biodiversité et de l'énergie.

Classe rousse : Mme Bianchéri demande l'aval du conseil d'école pour partir en classe de voile sur la première période de l'année prochaine. Le conseil d'école se prononce en faveur du projet.

Sécurité routière

° CM1 Mmes Reynard/Gramail :

Sortie Piolenc

Sortie Aix : Visite du musée St Estienne/St Jean, exposition de marionnettes en rapport avec le projet Pinocchio de Mme Gramail. Les enfants ont pu assister aux fouilles de la place des prêcheurs et étaient présents au moment où les archéologues ont trouvé un squelette !

Visite du musée Granet, atelier de sculpture

Rencontre avec un auteur : S. Rigal-Goulard. Après avoir lu son livre « 10 jours sans écran », les enfants ont écrit « 5 jours sans écran » et lui ont offert.

Théâtre : Le 03/07, mise en scène de fables de La Fontaine.

Sécurité routière

°CM2 Mme Badrouillard :

Classe voile au Lavandou : a eu lieu du 29/05 au 02/06. L'enseignante trouve que c'est trop tard dans l'année pour être exploitée correctement.

Classe voile : reconduite l'année prochaine, avec Mme Badrouillard et l'aval du conseil d'école.

Semaine bibliothèque :

10 juin : cérémonie de Bèdes a eu lieu un samedi cette année, à peu près 30 élèves étaient présents. Petit raté avec le bus qui n'est pas passé devant la bibliothèque pour récupérer les gens.

Visite du collège : le 19/06, journée très riche.

Sécurité routière

Action bus

Paroles en actes : association de sensibilisation au civisme dans le bus.

Remise des livres aux CM2, par la mairie, le jeudi 29/06 à 10h.

° CM2 Mme Ferrandez :

Santé : impact de la publicité sur le comportement alimentaire.

Projet vidéo : le 16/06, projection aux parents de la semaine vidéo et du clip sur le harcèlement.

Rencontre avec un accordéoniste

Festival d'Aix : Les enfants ont assisté le 29/06, à une représentation à l'opéra : la pré-générale de Pinocchio. C'était l'apogée d'un projet conduit sur une grande partie de l'année. L'enseignante déplore les 6 élèves absents ce jour-là et redoute que cela ne motive un refus de la part des organisateurs si la classe voulait reconduire ce projet.

Mme Berne, parent d'élève, signale que les inscriptions à la fête de la science, pour les classes de CE2, CM1 et CM2 sont à faire maintenant, par mail.

8) Travaux de la mairie

Mr Raffaelli demande à ce que les maîtresses de CP dégagent l'accès aux fenêtres de leur classe afin que les travaux puissent se faire sur les huisseries pendant l'été.

Il est rappelé que le problème du TBI de Mme Bianchéri n'est toujours pas résolu. Mr Raffaelli va recontacter Mr Soularue.

La directrice fera parvenir à la mairie ainsi qu'à Mr André la liste des petits travaux demandés par les collègues. Elle remercie la mairie car tous ceux mentionnés au conseil d'école précédent ont été effectués.

9) Questions des parents.

° Les représentants de l'APE nous font part de la déception générale des parents quant à l'annulation du Carnaval cette année.

° Nous signalons qu'une liste commune de fournitures par niveaux sera distribuée aux enfants avant la fin de l'année. Celle-ci se verra peut-être complétée par chaque enseignant, en début d'année, en fonction de ses besoins propres.

° La mairie est d'accord pour installer une poubelle devant l'école, mais pas tant que le plan vigipirate est en vigueur.

° L'APE mentionne le pique-nique du vendredi 07/07, à 18h30, sur le stade de foot.

° Rythmes scolaires :

Les parents de Jouques ont été sollicités pour exprimer leur préférence entre un retour à 4 jours ou un maintien à 4 jours et demi. La moitié d'entre eux se sont exprimés et se sont prononcés en grande majorité(88%) pour le retour à 4 jours. Ils demandent une harmonisation entre les deux écoles.

Nous exposons notre souhait (majoritaire mais pas unanime)de revenir à 4 jours également, sur 36 semaines, avec des journées de 6h réparties comme suit :

8h30-12h / 14h-16h30 avec les séances d'APC distribuées en 2x 30 min de 13h20 à 13h50.

Nous insistons sur les bienfaits d'une matinée prolongée sur le plan pédagogique, et sur celui que, même si nos horaires sont légèrement décalés par rapport à la maternelle (15 min de plus le matin), cela s'avère cohérent du fait que les deux écoles ne sont pas mitoyennes. Les parents n'y voient pas d'inconvénient particulier.

Nous soulignons le fait qu'une récréation de 10min sera établie l'après-midi.

Nous attendons la validation de ces horaires par Mme l'Inspectrice.

Nous notons que les enfants se sont montrés assidus le mercredi matin, tout au long de l'année. En revanche, le milieu associatif a pâti du passage à 4 jours et demi.

Notre demande de dérogation doit être proposée conjointement par les deux conseils d'école et par la commune. Elle doit recevoir l'avis de notre IEN et être approuvée par le DASEN.

Le décret n'étant pas encore paru, nous ne pouvons pas voter ce soir. Il faudra réunir un conseil d'école extraordinaire.

A ce jour, l'APE et la mairie exposent clairement leur volonté de valider les projets respectifs de la maternelle et de l'élémentaire, ceux-ci étant cohérents et compatibles.

La séance est levée à 20h20.